

Département
de la MOSELLE

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Nombre des Conseillers
élus : **15**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **12**

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 août 2025

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. Jean-Marc SINDT ; M. HIRTZ Thiébaut ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HILD Didier ; M. BERGER Laurent ; Mme DELAPORTE Marjorie ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle

Présents par procuration : M. SINDT Alain donne procuration à M. Jean-Marc SINDT

Absents : Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT

4 – Régularisation des charges suite à résiliation contrat de location : F3 à haute Sierck

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le point 5 de la séance du 5 mai dernier et informe les membres du conseil que M. et Mme SINDT Bruno et Valentine ont résilié leur contrat de location de l'appartement F 3 situé 32 A route de Bouzonville à Haute-Sierck 57480 Kerling-Lès-Sierck en date du 30 juin 2025. Suite à l'état des lieux de sortie effectué et au relevé du compteur d'eau, il y a lieu de régulariser les charges jusqu'au 30 juin 2025 comme suit :

Appartement F3 « 32 A route de Bouzonville » : 127.20 € charges dues à la commune

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, et après en avoir délibéré, décide de valider le décompte des charges du logement F3 « 32 A Route de Bouzonville » à Haute-Sierck au 30 juin 3025 à l'unanimité des membres présents et charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en lui donnant pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 28 août 2025

Le Maire, Guy HOCHARD

